

CAS DE FIGURE

Sous la direction de
Moritz Hunsmann
& Sébastien Kapp

Devenir chercheur
Écrire une thèse
en sciences sociales

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Maryvonne Charmillot

*Penser l'écriture
de la science*

DE QUOI PARLE-T-ON quand on parle d'écriture de la science ou d'écriture scientifique¹? Ce genre existe-t-il, et si oui, qu'est-ce qui le caractérise? Si l'on se place, par exemple, du point de vue de la physique ou de la chimie, une réponse rapide et sans équivoque peut être apportée, qui réfère à l'écriture scientifique des nombres: un chiffre de 1 à 9, suivi éventuellement d'une virgule, augmenté d'un signe de multiplication ainsi que d'une puissance. La masse de la Terre s'écrira ainsi $6,4 \times 10$ puissance 24. La réponse à cette question de l'écriture scientifique est-elle plus complexe dans le champ des sciences humaines? Le premier élément de réponse à mettre en avant est qu'il n'y a pas une forme ou un style d'écriture unique qui rassemble les recherches en sciences sociales, en raison, notamment, des différentes postures de recherche qui composent le paysage

1. Ce texte fait suite à une intervention dans le séminaire «Les aspects concrets de la thèse» coordonné par les éditeurs du présent ouvrage, Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp, à l'EHESS (année académique 2010-2011). Il reprend par ailleurs certains propos développés dans un texte intitulé «L'écriture de la recherche mise en questions» (Charmillot, Cifali et Dayer, 2006).

épistémologique de ce champ. Il y a donc lieu, tout d'abord, d'examiner ces postures.

La référence dominante en matière de démarche de recherche dans les sciences sociales reste, à ce jour, celle du positivisme. Je la désigne dans ce texte par la formule *raison expérimentale*². Dans cette perspective explicative ou encore causale, «le texte [scientifique est considéré] comme un lieu transparent de fixation et de transmission de représentations adéquates du monde ne méritant pas, en raison de sa transparence, une attention particulière» (Bonoli, 2006, p. 108). L'écriture scientifique n'a besoin, dans ce sens, ni d'être réfléchie, ni d'être pensée, ni par conséquent d'être enseignée. La réponse à la question posée en introduction (l'écriture scientifique existe-t-elle et qu'est-ce qui la caractérise?) peut donc là aussi être apportée rapidement, même si elle reste énigmatique: l'écriture scientifique existe, elle est naturelle, transparente, objective.

Si l'on quitte cette vision objectiviste et que l'on se penche du côté de la *raison interprétative*³, la réponse ne va plus de soi. Autrement dit, les modalités de production et de réception du texte scientifique deviennent centrales dans l'analyse des conditions de production de la connaissance. Et l'écriture constitue dès lors le médium incontournable non seulement de la transmission de la connaissance scientifique, et donc de sa validation, mais également, en amont, le médium de sa construction (Schmoll, 2006). On peut ainsi faire le constat d'une forme de paradoxe: l'écriture scientifique est contrainte par des forces extérieures (pensée dominante), mais elle représente en même temps l'un des moyens de contrer ces forces, de transformer les contraintes (pensée critique).

L'objectif de cette contribution est de proposer au lecteur des pistes de réflexion et d'analyse de cette dimension

2. Pour la distinction des paradigmes de recherche, je me réfère, tout au long de ce texte, à celle convoquée par Marie-Noëlle Schurmans (2008), à partir des travaux de Berthelot (2001) entre *raison expérimentale* et *raison interprétative*. La raison expérimentale désigne les démarches de recherche explicative, causale, objectiviste.
3. La raison interprétative désigne les démarches de recherche compréhensive, interprétative, constructiviste, herméneutique.

émancipatrice de l'écriture scientifique, à savoir l'écriture en tant que processus de construction des connaissances dans une visée critique. Il s'agira de penser l'écriture comme forme de production de la réalité – par conséquent comme forme de production du monde social – et de postuler que chacun d'entre nous, en tant que chercheur ou chercheur en formation, participe, à des degrés divers, à la construction de ce monde. Je propose ainsi au lecteur d'adopter une «posture responsabilisante⁴» à travers la figure du «chercheur solidaire⁵» et de penser conjointement *écriture*, *utilité* et *usage* des savoirs scientifiques. Avant de tenter de caractériser l'écriture de la recherche dans cette perspective actionnelle, regardons, dans un premier temps, ce qui fait débat à son propos.

L'écriture de la recherche, objet de débat

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans une contribution commune où chacune a tenté d'explicitier son rapport à l'écriture dans ses activités de recherche (Charmillot, Cifali et Dayer, 2006), l'écriture de la recherche est objet de débat. Par quoi celui-ci se caractérise-t-il? Quelles sont les lignes de tension, les oppositions, les querelles à son propos? Considérons la validité des textes. Qu'est-ce qui fonde cette dernière? L'écriture idéale de la science est-elle celle qui, «transparente», se met au service des résultats? Une écriture qui n'a d'autre fonction que transmettre ou véhiculer ce qui est déjà construit? Je prendrai

4. La définition d'une posture de recherche responsabilisante postule la possibilité d'orienter la production des connaissances dans un sens plutôt qu'un autre, dans une perspective émancipatoire plutôt qu'aliénante, et donc la possibilité d'avoir prise, même partiellement, sur les pratiques de la science et le cours du monde. Jean-Louis Genard (1999) caractérise cette posture à partir de son analyse historico-sémantique de la notion de responsabilité.
5. Florence Piron (1996) distingue trois figures de chercheur: le «chercheur classique», le «chercheur coupable» et le «chercheur solidaire», figure qui marque le souci d'autrui.

comme exemple autour duquel se cristallise le débat, celui du marqueur linguistique qui l'emporte dans la majorité des textes : l'usage du « nous ». Il va généralement de soi de le considérer comme garantie d'objectivité des savoirs produits. Il y a pourtant lieu de se demander, d'une part, si cet usage ne produit pas une perte d'identité du chercheur, et, d'autre part, si l'injonction du « nous » n'est pas abusive. En effet, construire un texte à la première personne du singulier ne peut-il pas également contribuer à un processus d'objectivation ? Pourquoi devoir se réclamer d'une communauté scientifique homogène en légitimant ses observations par un « nous » de circonstance ? Écrire à la première personne du singulier ne signifie pas ne pas reconnaître les contributions des chercheurs et des auteurs constitutifs de nos domaines de recherche, ni les apports, plus informels, des autres significatifs à travers lesquels nous nous sommes socialisés au métier de chercheur. Voici, par exemple, ce que j'ai écrit à ce propos dans l'introduction de ma thèse :

Plutôt que d'adopter la formule habituelle du pluriel « nous », j'ai pris l'option, dans ce travail, de m'exprimer à la première personne du singulier. Ce choix n'est pas lié à une perspective biographique ou clinique qui désignerait comme dominante l'histoire personnelle ou l'identité du chercheur dans la construction des connaissances. Si notre compréhension de la réalité est bien liée à nos définitions de nous-mêmes, elle est transcendée, toutefois, par l'intersubjectivité et par les significations institutionnelles au fondement des pratiques sociales (Taylor, 1997). Ainsi ce travail, par exemple, est-il le fruit de « rencontres » multiples : socialisation à la recherche au sein de l'université de Genève ; rencontres « théoriques » avec les auteurs qui nourrissent, enrichissent, mettent en question les réflexions menées ; échanges avec les collègues ; échanges avec les personnes chargées d'évaluer la recherche ; rencontres et échanges sur le terrain avec les participants de l'enquête et plus globalement avec toutes les personnes qui m'ont permis de m'intégrer et de peu à peu comprendre la complexité sociale et culturelle propre au contexte privilégié, etc. En dernier ressort néanmoins, le

travail d'écriture de la thèse est réservé à son auteur. C'est lui qui met en mots les échanges, c'est lui qui donne, par son style, une tonalité aux propos développés. C'est cette part de responsabilité singulière dans la mise en forme finale du travail que je désire exprimer par l'emploi du « je » (Charmillot, 2002, p. 6-7).

Le texte rédigé en « je » se voit, dans cette perspective, attaché à une écriture singulière en même temps qu'il est inscrit dans une activité de recherche collective. Nous avons donc la liberté, en tant que doctorant, de prendre position face à la contrainte du « nous » et le refus du « je », même si cette liberté doit parfois se négocier avec son directeur ou sa directrice, lorsque ce choix confronte des postures épistémologiques distinctes. Je rejoins néanmoins, dans ce que j'exprime à travers cet extrait de thèse, la réflexion de Jean-Pierre Olivier de Sardan à propos de ce qu'il nomme la « "juste mesure", s'il en est une, de l'implication et de l'explicitation subjectives en sciences sociales » (2000, p. 419). S'il reconnaît le progrès incontestable à divers égards du recours à la première personne, à la fois du point de vue de l'écriture et de la nécessité de rendre visible la position personnelle du chercheur sur le terrain, Jean-Pierre Olivier de Sardan s'inquiète d'un excès d'autoréflexivité au détriment d'une réelle production de connaissances.

Quand écrire fait souffrir

La « fameuse » angoisse devant la page blanche touche aussi le chercheur. Trivialement, ce symptôme révèle l'intensité de son investissement dans son propre texte et l'acuité des enjeux inhérents à l'écriture des sciences humaines. Pourtant, régulièrement, obstinément, depuis cinq, dix ou vingt ans, il fait ses articles, rédige communications, rapports de recherche, livres ; il s'y met, s'y colle, il gratte. Rien n'y fait : écrire continue de l'intimider, voire, par bouffées, de l'inhiber (Perrot et de la Soudière, 1994, p. 5).

L'impératif d'objectivité décrit plus haut constitue l'un des motifs de souffrance le plus souvent évoqué par les chercheurs. L'utilisation du « nous » paralyse, tant ce marqueur linguistique renvoie à une communauté de chercheurs non seulement invisible et anonyme, et parce qu'il représente une instance d'évaluation dont on a du mal à identifier les critères. Howard S. Becker, dans son ouvrage *Écrire les sciences sociales*, cite l'exemple d'une chercheuse en début de carrière, Pamela Richards, qui montre, dans un extrait de correspondance, qu'écrire présente des risques parce que cela signifie admettre le regard scrutateur des autres :

Je ne « fais pas de la sociologie » de la même façon que la font apparemment tous mes collègues et leur façon à eux est sans doute la bonne. [...] Chaque partie de votre travail peut être utilisée pour montrer quelle sorte de sociologue (ou de personne) vous êtes. [...] L'écriture présente pour moi un [autre] grand risque. Ce risque c'est de m'apercevoir que je ne suis pas capable de faire de la sociologie et, par extension, que je ne suis pas sociologue et, par conséquent, que je ne suis pas la personne que je prétends être (cité par Becker, 2004, p. 120 et 124).

Toute écriture est-elle angoissante ? Toute écriture est-elle contrainte ? Y a-t-il une frontière entre l'écriture scientifique et la littérature ? Quel doctorant n'a pas rêvé, à un moment donné de la rédaction de sa thèse, d'écrire un roman, sous-entendant par là que le genre littéraire est plus facile, car sans contrainte de style ? Est-ce que l'écriture de la science fait souffrir parce qu'elle n'autorise pas le genre littéraire ? La réponse à cette question est loin d'être aisée, car les représentations que nous pouvons avoir de l'écriture littéraire lorsque nous sommes dans l'écriture de la recherche sont nourries des fantasmes et des illusions les plus divers. Or dans la littérature, le lien entre écriture et souffrance semble consubstantiel. Pour Mireille Cifali, psychanalyste et professeure en sciences de l'éducation, l'écriture de la recherche n'autorise pas dans ses lignes le genre littéraire. Elle « invalide » même la littérature, car celle-ci « fait invariablement

exploser sa charge critique contre la réalité historique et institutionnelle de la science » (Cifali et André, 2007, p. 386). Il y a donc bel et bien des contraintes fortes, dans le versant dominant du champ scientifique, à adopter un style qui ne laisse place ni à l'expression personnelle ni à la clarté apparente. Une ancienne étudiante de Howard S. Becker, Rosanna Hertz, témoigne ainsi :

Alors que je m'ennuie à la lecture des écrits savants et que je préfère passer mon temps à lire des romans, la socialisation de tout étudiant doctorant suppose d'accepter l'élitisme universitaire. Je veux dire par là que le style universitaire n'est pas de l'anglais mais une sorte de sténographie que seuls les membres de la profession peuvent déchiffrer... Je pense que c'est une manière... de marquer les frontières du groupe de l'élite. Les idées sont censées être exprimées de telle façon qu'il est difficile aux personnes non initiées de les comprendre. C'est ça écrire comme un savant. Et si vous voulez devenir un savant, il vous faut assimiler cette manière d'écrire (cité par Becker, 2004, p. 36).

Ainsi, certains s'arrêtent, renoncent, se bloquent presque définitivement ; pour d'autres vient le dégoût de l'écriture. Combien d'étudiants affirment que, après leurs études, ils n'éciront plus⁶ ? Ceux qui rencontrent des difficultés ne sont-ils pas faits pour la recherche ? Qui sont ceux qui peuvent espérer un jour faire partie des chercheurs ? La question se pose car être chercheur se mesure aux publications, invariablement. Le monde du « *publish or perish* » nous le rappelle avec force (Dayer, 2010b). Quoi qu'il arrive, nulle carrière académique ne se trace aujourd'hui sans publications. L'écriture est donc au centre du métier de chercheur, mais en silence, et c'est cela qui pose problème. En effet, les chercheurs se voient entraînés dans la course aux

6. Au sujet du rapport à l'écriture chez les étudiants, voir l'ouvrage de Maryvette Balcou-Debussche, *Écriture et formation professionnelle. L'exemple des professions de la santé*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004.

publications et son évaluation bureaucratique sans avoir les moyens de comprendre les ressorts de l'écriture scientifique ni les impératifs auxquels elle répond, quand bien même elle constitue leur outil principal de travail. Essayons, dès lors, de repérer quelques pistes pour penser l'écriture comme moyen de la critique.

Écrire pour penser

Dans sa *Critique de la raison utilitaire*, Alain Caillé écrit : « Depuis qu'il y a des hommes et que certains pensent, il n'est pas sûr que nous nous en portions mieux ni que nous ayons appris des choses décisives sur ce que nous sommes ou sur ce que nous devrions être » (1995, p. 124). Dans son bilan des premières années du MAUSS⁷, il fait le constat d'une « stagnation de la pensée » (Caillé, 1988), autrement dit une stagnation de l'interrogation de l'humanité sur elle-même. Qu'est-ce que cela signifie ? De manière schématique, que le fait que le nombre d'universitaires ou de chercheurs dans les sciences sociales ait été multiplié par cent au cours des dernières décennies n'a pas produit un accroissement proportionnel des connaissances, voire simplement des questions (Caillé, 1989). Ce sont là les paradoxes de la pensée moderne : plus elle produit de connaissances et plus, à certains égards, elle devient ignorante. Alors qu'elle se veut réaliste, elle doit constater sa perte croissante d'efficacité et de capacité à influencer sur le cours du monde.

Les sciences humaines et sociales se sont en quelque sorte installées dans une routine ; à leur fonction critique et de production de savoirs, ont fait place la réification et la reproduction. La réalité, qu'elles ont si puissamment contribué à modeler, fonctionne désormais toute seule et s'autoproduit bien plus vite que ne peut aller la théorie. Tout au plus celle-ci demande-t-elle encore un peu plus de marché

7. Mouvement anti-utilitariste des sciences sociales (www.revuedemauss.com, consulté en juillet 2013).

par-ci ou d'État par-là. Un peu plus de science, en tout cas. Mais le plus ou moins est devenu désormais une question de pratique, plus que de doctrine. Les sciences humaines et sociales servent encore à la gestion de la pratique. Mais, ayant perdu tout écart avec celle-ci, elles ne peuvent plus prétendre l'informer. Seulement la reproduire, en écho, dans leur propre langage (Caillé, 1989, p. 39).

Alain Caillé reproche aux sciences humaines et sociales de produire des discours de plus en plus spécialisés ne s'adressant qu'à des spécialistes. Il est urgent, à ses yeux, de mettre fin à cette autoreproduction infinie et de remettre de la pensée là où elle semble avoir disparu, c'est-à-dire, notamment, dans les textes des chercheurs.

On devinera aisément, ici, ma question, à savoir : comment penser l'écriture de la recherche pour la mettre au service d'une réelle production de connaissances susceptibles de transformer, comprendre, émanciper ? Comment penser l'écriture afin qu'elle permette de suivre les interrogations suivantes : « Dans quel sens va mon travail de recherche, d'une réduction des inégalités et des injustices sociales ? d'une habileté à piloter l'action ? d'un accroissement de l'actorialité par le dévoilement des déterminismes ? » (Schurmans, 2006, p. 82-83).

Pour ce faire, Alain Caillé prône l'usage d'une langue accessible, capable de faire de l'université un champ véritablement démocratique. Selon lui, cette langue doit être à même d'offrir un secours aux personnes qui cherchent des réponses à leurs questions auprès des intellectuels, et qui se heurtent, le plus souvent, à des textes qui ne leur parlent pas du tout. C'est donc bien par l'écriture qu'une restauration de la pensée est possible, une écriture dont l'auteur est un acteur qui, bien qu'inséré dans les rapports sociaux et les régimes de pratiques qui structurent le champ de la science, n'en est néanmoins pas prisonnier. Dans ce cadre, écrire devient précisément ce qui permet d'échapper aux innombrables déterminations qui pèsent sur chaque acteur, y compris les auteurs scientifiques. Écrire devient le moyen de fournir au lecteur les instruments d'une lecture compréhensive de

la réalité observée, à savoir, comme le dit Pierre Bourdieu (1993), «les moyens de porter sur les propos qu'il va lire ce regard qui rend raison, qui restitue à l'enquêté sa raison d'être et sa nécessité» (p. 924). Écrire, dans cette perspective, devient pour Bourdieu le moyen de «démocratiser la posture herméneutique», de décroiser le savoir scientifique.

Le souci d'autrui

Se questionner sur l'orientation de son travail de recherche, comme le propose Marie-Noëlle Schurmans (2006), c'est mettre en avant la responsabilité du chercheur à propos de ce qu'il écrit. Pour développer ce lien entre responsabilité et texte du chercheur, je propose d'employer un concept forgé par l'anthropologue canadienne Florence Piron, celui d'«éthique du souci des conséquences», et la figure du chercheur qui va de pair avec celui-ci, le «chercheur solidaire». De quoi s'agit-il ? Si les conséquences de ses textes ne sont ni entièrement prévisibles, maîtrisables, ni contrôlables, il s'agit néanmoins pour le chercheur de prendre acte de l'existence des effets de son action. En quoi cette forme de solidarité consiste-t-elle ?

[Il s'agit de] se demander quelle forme d'humanité, quel modèle des rapports avec autrui et quelle représentation du lien social ces textes, dotés du pouvoir «scientifique» de véridiction, proposent aux lecteurs, implicitement ou non. Le chercheur solidaire accepte de soumettre à ce souci son travail de recherche et de production de vérité lorsqu'il s'engage dans la pratique de l'écriture scientifique et lorsqu'il doit prendre de multiples décisions à propos de la publication, par exemple (Piron, 1996, p. 141).

La peur et le désir d'écrire comme peur et désir de penser

J'ai tenté d'apporter des réponses, dans cette contribution, à la question : comment penser l'écriture de la science ? En guise de conclusion, je voudrais prolonger les réflexions produites sur l'articulation entre écriture, recherche et pensée en invitant le lecteur à l'aborder sous l'angle de la peur et du désir, pour tenter d'exorciser, autant que faire se peut, la fameuse angoisse devant la page blanche et la souffrance que nous sommes si nombreux à exprimer quand il s'agit de parler de son rapport à l'écriture scientifique. Pour ce faire, je me réfère au concept d'«autorisation» tel que le définit Marie-Noëlle Schurmans. Ce dernier est fécond à mes yeux car il permet de se positionner face aux rapports de force et de domination qui structurent les lieux où se fabrique la recherche, à commencer par l'univers académique. Marie-Noëlle Schurmans exprime ainsi la pertinence de ce concept :

Les rapports entre les contraintes issues de l'organisation des hommes et la notion de libre arbitre [...] ne me semblent pouvoir être envisagés que sous l'angle de l'*autorisation*. Et cette autorisation consiste à pouvoir concevoir, au niveau individuel, une part d'action qui puisse s'insérer dans l'activité instituante du collectif. C'est-à-dire, dans l'espace, sans cesse renégocié, de ce qu'il convient de reproduire et de ce qu'il convient de transformer, du point de vue d'un idéal d'émancipation (Schurmans, 2008, p. 96).

La peur de penser apparaît «quand nous sommes impuissants à résister à de vastes systèmes économiques et politiques», que nous nous trouvons pris dans «un monde réifié qui homogénéise toute expérience vécue» (Burawoy, 2003, p. 458, cité par Schurmans, 2008, p. 90). La peur de penser, c'est par exemple, se sentir prisonnier de la hiérarchie académique. La peur de penser, c'est se sentir seul avec ses idées, ses découvertes, ses conflits intérieurs. La peur de penser, c'est croire à l'adage «*publish or perish*».

La peur de penser, c'est parfois dépendre financièrement d'une institution ou d'un laboratoire de recherche.

À l'opposé, le désir de penser peut être envisagé comme la reconnaissance de la part d'action de chacun dans l'activité collective – notamment à travers la production de textes – et le souhait, en tant que chercheur, de pouvoir développer des connaissances conformes non aux formes d'intelligibilité dominantes, mais aux valeurs qui nous animent. S'autoriser, autrement dit, à « résister [...] à l'homogénéisation d'un système de valeurs [...], homogénéisation solidaire des intérêts dominants » (Schurmans, 2008, p. 89). Le désir de penser, c'est lutter contre l'anesthésie politique critiquée par Didier Fassin (2006) et postuler la « commune humanité » des hommes, quelles que soient leurs origines et leurs conditions socio-économiques. Le désir de penser, c'est (ré)interroger le sens de son travail de recherche et prendre le risque de la marginalité. Le désir de penser, c'est nager à contre-courant mais grâce à cela rester vivant⁸. Le désir de penser, c'est accepter et affronter le conflit à l'intérieur de soi, face à ses pairs, face aux institutions. Le désir de penser, c'est sortir du placard, c'est faire un « coming out épistémologique » (Dayer, 2010a).

*
* *

Qu'est-ce que l'écriture scientifique ? Chercher à la caractériser, c'est prendre position dans la manière de penser la science. Plus précisément, c'est penser l'activité de recherche comme une activité porteuse et productrice de valeurs, et donc y reconnaître une dimension politique. Penser l'écriture de la science, c'est prendre le contre-pied de la finalité de contrôle de la raison expérimentale et orienter son travail dans une perspective d'émancipation (Charmillot, Dayer et Schurmans, 2008). Penser l'écriture de la science, c'est prendre au sérieux la responsabilité du chercheur face au

8. Référence au proverbe : « Il n'y a que les poissons morts qui nagent dans le sens du courant. »

monde qu'il contribue à construire et à transformer à travers ses textes. Penser l'écriture de la science, dans le présent ouvrage, c'est inviter chacun et chacune à prendre acte, à sa manière et dans la mesure de ses possibilités, de l'existence des effets de ses textes.

Bibliographie

- BECKER Howard S., 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- BERTHELOT Jean-Michel, 2001, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Puf (coll. « Premier cycle »).
- BONOLI Lorenzo, 2006, « Écrire et lire les cultures. L'ethnographie, une réponse littéraire à un défi scientifique », *A contrario*, vol. 4, n° 2, p. 108-124.
- BOURDIEU Pierre (ed.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. « Libre examen. Documents »).
- BURAWOY Michael, 2003, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », dans Daniel Cefaï (ed.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, p. 425-464.
- CAILLÉ Alain, 1988, « Pour un universalisme relativiste. Au-delà du rationalisme et du relativisme », *Revue du MAUSS*, n° 1, 3^e trim., p. 122-152.
- 1989, *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du MAUSS*, Paris, La Découverte (coll. « Agalma »).
- 1999, « Engagement sociologique et démarche idéaliste-typique », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 3 (juil.-août), p. 317-327.
- CAILLÉ Alain (ed.), 1995, « Qu'est-ce que l'utilitarisme ? Une énigme dans l'histoire des idées », *Revue du MAUSS*, n° 6, 2^e sem., p. 91-92.
- CHARMILLOT Maryvonne, 2002, *Socialisation et lien social en contexte africain : une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso)*, thèse de psychologie et des sciences de

- l'éducation de l'université de Genève (n° 308), sous la dir. de Marie-Noëlle Schurmans, www.unige.ch (dactyl).
- CHARMILLOT Maryvonne, CIFALI Mireille et DAYER Caroline, 2006, «L'écriture de la recherche mise en questions», *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation*, n° 110, «Recherche, intervention, formation, travail. Débats et perspectives dans le champ de la formation des adultes», numéro sous la dir. de Cristian Bota, Mireille Cifali et Marc Durand, p. 169-190.
- CHARMILLOT Maryvonne, DAYER Caroline et SCHURMANS Marie-Noëlle, 2008, *Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan (coll. «Logiques sociales. Sociologie de la connaissance»).
- CIFALI Mireille et ANDRÉ Alain, 2007, *Écrire l'expérience. Vers la reconnaissance des pratiques professionnelles*, Paris, Puf.
- DAYER Caroline, 2010a, *Construction et transformation d'une posture de recherche. Examen critique de la pensée classificatoire*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.
- 2010b, «Expériences d'entre-deux et de passage: du blocage de l'action à l'innovation. Dilemmes dans le monde scientifique», *Pensée plurielle*, vol. 2, n° 24, p. 31-43.
- FASSIN Didier, 2006, *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, Paris, La Découverte (coll. «Armillaire»).
- GENARD Jean-Louis, 1999, *La grammaire de la responsabilité*, Paris, Cerf (coll. «Humanités»).
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000, «Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain», *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3 (juil.-sept.), p. 417-445.
- PERROT Martyne et SOUDIÈRE Martin de la, 1994, «L'écriture dans les sciences de l'homme. Enjeux», *Communications*, n° 58, p. 5-21.
- PIRON Florence, 1996, «Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue», *Anthropologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, p. 125-148.
- SCHMOLL Patrick, 2006, «L'écriture, point aveugle de l'épistémologie?», *Revue des sciences sociales*, n° 36, p. 8-11.
- SCHURMANS Marie-Noëlle, 2006, *Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales*, Genève, Université de Genève (coll. «Carnet des sciences de l'éducation»).

- 2008, «Respect et émancipation. À propos de la construction d'une démarche de recherche», dans Maryvonne Charmillot, Caroline Dayer et Marie-Noëlle Schurmans, *Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan (coll. «Logiques sociales. Sociologie de la connaissance»), p. 81-99.
- TAYLOR Charles, 1997, *La liberté des modernes*, trad. et prés. par Philippe de Lara, Paris, Puf (coll. «Philosophie morale»).